

- REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le vingt-deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Benoît ANQUETIN, Maire.

Etaient présents: Mrs Besset, Boquier, Gibert, Laboulais, Lefrançois, Verges, Vigreux, Godard, Esnault, Larochelle, Malazdra, Marcotte formant la majorité des membres en exercice.

Mrs Barbier, Roger étaient absents excusés.

M Besset a été nommé secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2008

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

FIXATION DU LOYER DU BÂTIMENT DE L'EX-PRESBYTERE

A la demande de l'assemblée, cet ordre du jour est reporté à une prochaine séance du Conseil Municipal, afin de permettre le chiffrage de travaux susceptibles d'être engagés : devis remplacement chaudière et fenêtres.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

La décision modificative budgétaire concernant les travaux réalisés en régie sur le bâtiment de "l'ex-presbytère" sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal;

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LA REMISE EN ETAT DES BOIS DE CHARPENTE DU PORCHE DE L'EGLISE D'EPINAY

Vu la dégradation importante constatée sur les bois de charpente du porche de l'église d'Epinay, par des infiltrations d'eau, Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis de l'Entreprise LANFRY pour la remise en état de ces bois, pour un montant de 4 910,37 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce projet de remise en état des bois de charpente du porche de l'église d'Epinay pour un montant de 4 910,37 € T.T.C.

Il charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux maximum, sur une dépense hors taxes à subventionner de 4 105,66 €

AUTORISATION DE GESTION DU CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS

Vu la convention d'objectifs et de financement entre la Commune de Saint Aubin Epinay et la Caisse d'Allocations Familiales, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de délibérer pour la gestion du Centre d'Accueil de Loisirs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la gestion de l'équipement, du service, de l'activité d'Accueil de Loisirs de Saint-Aubin-Epinay.

INDEMNITE DE CONSEIL 2008 DU TRESORIER

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il convient de délibérer sur le taux de l'indemnité de conseil 2008 de Monsieur Jacques DAVID, Trésorier, et propose de lui accorder l'indemnité au taux de 100 %. Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur Jacques DAVID, Trésorier du Mesnil Esnard, une indemnité de conseil pour 2008 au taux de 100 %.

CONVENTION AVEC LE CAUE POUR UNE MISSION DE CONSEIL

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une proposition de convention du CAUE, pour une mission de conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement pour une subvention forfaitaire de 800 €. Le Conseil Municipal adopte la convention avec le CAUE pour une mission de conseil dans un projet d'aménagement du chemin de la source et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LE MOBILIER A LA BIBLIOTHEQUE

Vu le manque d'équipement de matériel de classement et de rayonnage, Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis de la Société Borgeaud Bibliothèques d'un montant hors taxes de 1 632,10 € soit 1 951,99 €T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ce projet d'acquisition de mobilier pour la bibliothèque municipale pour un montant de dépenses de 1 951,99 €T.T.C.

Il charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention au taux maximum, auprès du Conseil Général, pour une dépense hors taxes à subventionner de 1 632,10 €

AUTORISATION DE CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL A LA PLAINE NORMANDE

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'un courrier de Maître VIELPEAU, Notaire à Caen, chargé par la S.A. d'H.L.M. La Plaine Normande de régulariser l'acte de cession par la commune de la parcelle cadastrée section AB numéro 766 d'une contenance de 1a 37ca : cession à La Plaine Normande au prix de l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de céder à La Plaine Normande la parcelle AB 766 de 137 m², moyennant l'euro symbolique et charge Monsieur le Maire de signer cet acte de cession.

CREATION D'UN POSTE POUR M. LETELLIER

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité qu'a la commune de recruter M Sébastien LETELLIER, pour maintenir sur la commune toutes les activités existantes : Centre de Loisirs, atelier musical, bibliothèque, etc...

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Maire propose :

- la création d'un emploi d'adjoint d'animation de 2ème classe pour assurer les fonctions de Responsable de l'atelier musical, du centre aéré et en charge, tant des

animations municipales, que d'éventuelles tâches administratives et culturelles, dont la durée hebdomadaire est fixée à 35 heures.

- la nomination de M. Sébastien LETELLIER en qualité d'Adjoint d'animation de 2ème classe stagiaire,

- la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 388, auquel s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création, à compter du 12 octobre 2008, d'un emploi d'Adjoint d'animation de 2ème classe à 35/35 ème.

AUTORISATION D'EFFECTUER UN DESHERBAGE A LA BIBLIOTHEQUE

A la demande des bénévoles de la Bibliothèque Municipale, le Conseil Municipal accorde son autorisation pour effectuer un désherbage à la bibliothèque.

ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS AU BUREAU DE L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'il convient de procéder à l'élection de deux représentants supplémentaires au Bureau de l'Association de la Cantine Scolaire.

A l'unanimité des membres présents, M. Anquetin et M. Roger sont élus représentants au Bureau de l'Association de la Cantine Scolaire.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL ET A L'AGGLOMERATION ROUENNAISE POUR LA MISE EN SECURITE DE L'ACCES AU CLOS DES POMMIERS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis quantitatif estimatif des travaux et de la maîtrise d'oeuvre par le Cabinet de Géomètres Lecourt-Santus-Jumentier de 202 379,80 € hors taxes, soit de 242 046,24 € T.T.C., concernant l'aménagement de mise en sécurité de l'accès au Clos des Pommiers.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte ce projet et charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Général et de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise l'attribution d'une subvention au taux maximum pour cet aménagement de mise en sécurité.

CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE POUR LE SITE INTERNET

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une proposition de convention de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise pour permettre la mise en oeuvre mutualisée des sites internet avec les communes de l'Agglomération, qui le souhaitent.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte cette proposition de convention, sans contre partie financière, et charge Monsieur le Maire de signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie :

M. Gibert fait remarquer à l'assemblée, qu'il reste encore quelques trous à boucher, route du parc languet. M. Lefrançois précise que l'Entreprise HAVE doit le faire semaine 40 (du 29 septembre au 3 octobre prochain).

M. Laboulais interroge M. le Maire sur la suite qui a été donnée à la pétition de juillet 2008 contre les plateaux ralentisseurs. Le 2 septembre dernier, M. le Maire et M. Lefrançois ont organisé une rencontre en mairie avec les pétitionnaires. Un devis devrait être demandé, pour adoucir la pente des plateaux surélevés.

L'entreprise Garczynski-Traploir va procéder à l'enfouissement des réseaux pour trois habitations situées route du Faulx.

Des comptages vont être effectués sur la RD 7.

Communication :

Le Saint-Aubin-Epinay Infos n°40 est en préparation.

Des questionnaires destinés aux jeunes de la commune ainsi qu'une enquête de satisfaction sur le festival "la Brouette" vont être distribués dans les boîtes à lettres : à retourner en mairie pour le 15 octobre prochain.

Téléthon 2008 :

Il se déroulera à Saint-Aubin-Epinay le samedi 6 et le dimanche 7 décembre 2008.

Comme chaque année, un repas sera organisé le samedi 6 décembre, en soirée.

Une première réunion de préparation avec la commune de St Léger du Bourg Denis s'est tenue le 23 septembre dernier à St Léger. M. Besset fait appel aux bénévoles, pour la préparation du Téléthon 2008. Il invite les bénévoles à une réunion qui se tiendra le mardi 7 octobre à 20 heures 30 au Centre Culturel Saint Romain, salle à "l'Indiennage".

Prévention toxicomanie :

Dans le cadre de la commission jeunesse, M. Vigreux propose d'organiser une journée d'information sur la toxicomanie.

Centre culturel Saint Romain :

M. Vigreux fait part de son inquiétude, sur la sécurité du puit situé près du terrain de tennis. Il demande, si la dalle qui le recouvre ne pourrait pas être scellée.

Exposition peinture 2008 :

La prochaine exposition peinture se déroulera les samedi 15 et dimanche 16 novembre 2008.

Une réunion de préparation réunira les artistes exposants, le mardi 7 octobre 2008.

L'artiste invité d'honneur sera EMO (Edith Mollet Oghia). Elle proposera aux élèves de l'école primaire un atelier dont le thème sera "écriture et poème".

Affaires scolaires :

Les effectifs restent constants par rapport à l'année dernière.

Travaux communaux :

- Bibliothèque : les travaux concernant les menuiseries extérieures, radiateurs et alarme sont terminés.

- Extension du Groupe scolaire : la demande de permis de construire a été adressée à la Direction Départementale de l'Équipement à Rouen le 1er septembre 2008. Cet établissement

recevant du public, le délai maximal d'instruction peut atteindre 6 mois. M. Boquier a rencontré M. Salman, Architecte, pour faire le point sur le planning des travaux. Ces derniers devraient pouvoir débuter aux vacances de février 2009.

Calendrier :

- le 9 octobre 2008 à 18 heures 30 : Remise des prix aux gagnants du concours des maisons fleuries 2009 et remise des diplômes des Médailles d'Honneur du Travail
- le 14 octobre 2008 à 17 heures 30 : Commission Site Saint Romain
- le 14 octobre 2008 à 19 heures 30 : Commission Liste Electorale
- le 16 octobre 2008 à 18 heures : Commission travaux communaux et commission logement
- le 20 octobre 2008 à 20 heures 30 : Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Benoît ANQUETIN

Les conseillers,